



**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 avril 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

**Sont présents :** Mme Micheline Anctil, mairesse;  
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;  
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;  
M. Daniel Brochu, greffier.

**Sont absents :** Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;  
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;  
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

La prière d'usage est récitée par la mairesse et la séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 10 mars 2015
- 4. Reconnaissance et message de la mairesse**
  - 4.1 Vente de garage
  - 4.2 Plan nord
  - 4.3 5 à 7 reconnaissance bénévolat
  - 4.4 Chambre de commerce / 1<sup>er</sup> Gala entreprise famille-relève
  - 4.5 Propreté et embellissement
- 5. Travaux publics**
  - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 6. Incendie**
  - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
  - 6.2 Rapport d'intervention



**7. Loisirs et sports**

7.1 Rapport de la mairesse

**8. Aménagement et urbanisme**

- 8.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 8.2 Rapport des permis de rénovation et de construction
- 8.3 Dérogation mineure / 2015-01
- 8.4 Dézonage / Ferme Organact

**9. Développement touristique**

9.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

**10. Environnement et milieu de vie**

10.1 Rapport de la mairesse

**11. Administration**

- 11.1 Rapport de la mairesse
- 11.2 Paiement des comptes
- 11.3 Rapport financier
- 11.4 Autorisation de déplacements
- 11.5 Aide financière
- 11.6 Route Verte / États des dépenses subvention
- 11.7 Agent de développement touristique et communautaire / Engagement
- 11.8 Technicienne en administration / Engagement
- 11.9 Ordonnance de vente à l'enchère publique
- 11.10 Correction taxes de services / Golf & Loisirs Forestville

**12. Affaires nouvelles**

**13. Période de questions des citoyens**

**14. Clôture et levée de la séance**

**Adoption du dernier procès-verbal**

**R-1504-38**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 10 mars 2015 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.



### **Vente de garage**

La mairesse informe la population qu'une journée municipale de vente de garage aura lieu le 6 juin prochain. La vente se fait devant la résidence des personnes intéressées. Elle invite les personnes intéressées à donner leur nom à la Ville en téléphonant au 418 587-2285 afin qu'une liste soit publiée sur le site Internet et sur le Facebook de la Ville.

### **Plan nord**

La mairesse informe la population du dossier du Plan Nord. Les priorités d'actions qui reflètent en général les attentes de la région sont dans les domaines minier, forestier, faunique, touristique, bioalimentaire, transport (Route 389 et 138 sont dans le document). Elle fait un résumé des grandes lignes.

### **5 à 7 reconnaissance bénévolat**

La mairesse informe la population qu'un cocktail de reconnaissance aura lieu jeudi le 16 avril au Complexe Guy-Ouellet, dans le cadre de la semaine de l'action bénévole qui se déroule du 12 au 18 Avril sous le thème « Le bénévolat un geste gratuit, un impact collectif ».

La Ville désire souligner et remercier les citoyennes et citoyens qui s'engagent dans la communauté, qui donnent temps, énergie et compétences dans une foule de secteurs de la vie communautaire.

### **Chambre de commerce / 1<sup>er</sup> Gala entreprise famille-relève**

La mairesse informe la population que la Ville de Forestville sera l'hôte du 1<sup>er</sup> gala entreprise famille-relève le 18 avril prochain à la salle Ginette-B.-Sirois. Ce gala sous l'égide de la Chambre de commerce de Colombier, Forestville, Portneuf-sur-Mer et Longue-Rive rend honneur aux femmes et aux hommes qui ont eu l'esprit d'entrepreneuriat, des gens audacieux et persévérants, des gens visionnaires qui ont transmis leurs compétences, leurs sagesses et leur passion des affaires.

### **Propreté et embellissement**

La mairesse informe la population qu'avec l'arrivée évidente du printemps, son message à chaque citoyenne et citoyen est de leur redire que la propreté et l'embellissement de notre ville nous concernent tous individuellement et collectivement. En se rappelant que si chacun se ramasse, la ville sera propre, accueillante, que nous en serons fiers. Elle mentionne également que l'arrière des garages et le côté des maisons sont souvent à la vue des voisins.

### **Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

#### **Lumières de rues**

Le conseiller informe la population que nous sommes présentement en demande de soumission pour l'installation des nouvelles lumières de rue au Dell. Les travaux devraient être terminés avant la fin juin.

#### **Procédure de fin de semaine**

Le conseiller informe la population que durant les fins de semaines si un citoyen fait un appel de service, l'employé de garde, fera alors part, avant de se déplacer, que « les frais



de rappel au travail seront chargés dans le cas où les équipements de la ville ne sont pas en défaut ». Il mentionne qu'à compter du 27 avril prochain, un employé col bleu sera en fonction du lundi au dimanche de 7 h 30 à 16 h 30.

**Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

**Retour au travail**

Le conseiller informe la population que Mme Marie-Pier Dufour, préventionniste, est de retour de son congé de maternité.

**Rapport d'intervention**

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 31 mars 2015 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

RAPPORT D'INCENDIE   MARS 2015									
Municipalité	Nombre de sorties								Total par municipalité
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille	Sauvetage personne	
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier			1						1
Forestville	1					3			4
Portneuf-sur-Mer	1	1							2
Longue-Rive									0
Les Escoumins				1					1
Total par événement	2	1	1	1	0	3	0	0	8

**Explication Autres :**  
Escoumins : Intoxication monoxyde de carbone

**Explication fausses alarmes :**  
Forestville : 3 fausses alarmes à la Scierie de la route Maritime (démantèlement par entrepreneur)

**Loisirs et sports**

La mairesse informe la population des activités à venir :

- 22 avril Info-Loisirs printemps/été 2015 de 18 h 30 à 21 h 00, les inscriptions auront lieu pour le camp de jour, les cours de natation, le Club de soccer et le Club cyclisme Haute-Côte-Nord.
- 25 avril Souper de crabe à la salle Ginette-B.-Sirois au profit de la Fabrique St-Luc en collaboration avec le comité social des pompiers de Forestville.
- 2 mai Soirée country avec M. Denis Lepage à la salle Ginette-B.-Sirois au profit d'Opération Enfants Soleil.
- 9 mai Un Zumbathon aura lieu de 19 h à 21 h au profit de l'organisme « Nourris ton cerveau » qui a pour objectif de fournir de saines collations à tous les élèves du primaire et du secondaire.

**Rénovation curling**

La mairesse informe la population que les travaux de réfrigération du curling sont maintenant terminés.



## Aménagement et urbanisme / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

### Abris temporaires

Le conseiller informe la population de ne pas oublier d'enlever les abris temporaires avant le 2 mai prochain.

### Permis de rénovation

Le conseiller rappelle à la population que les permis de rénovation sont gratuits.

### Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 mars préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION   MARS 2015						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier et mars 2015		Janvier à mars 2014		2014	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles			0	- \$	1	70 000 \$
Résidences simples			0	- \$	1	180 000 \$
Résidences multiples			0	- \$	0	- \$
Chalets / autres			0	- \$	0	- \$
Commerces			0	- \$	0	- \$
Industries			0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)			0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>2</b>	<b>250 000 \$</b>
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier et mars 2015		Janvier et mars 2014		2014	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	6	94 000 \$	4	22 500 \$	124	993 965 \$
Résidences multiples	2	60 000 \$	0	- \$	6	114 500 \$
Chalets	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	1	20 000 \$	4	91 600 \$	6	103 600 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	2	70 250 \$
Autres (institution & gouvernement)	2	43 000 \$	0	- \$	3	436 628 \$
Démolitions	0	- \$	0	- \$	1	(27 000) \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>217 000 \$</b>	<b>8</b>	<b>114 100 \$</b>	<b>142</b>	<b>1 691 943 \$</b>

### Dérogation mineure / DM-2015-01

**R-1504-39**

La mairesse demande aux personnes présentes s'ils ont des commentaires à formuler quant à la demande de dérogation mineure du 51, Route 138 Est parue dans le journal Haute-Côte-Nord ».

**Considérant** qu'aucune personne présente dans la salle n'a de commentaire à soumettre au conseil en regard avec cette demande de dérogation mineure;

**Considérant** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal de la Ville de Forestville accepte la demande de dérogation mineure # DM-2015-01 relativement au 51, Route 138 Est afin de maintenir la position du garage par rapport aux limites du bien-fonds, malgré qu'il empiète de 1,33 mètres dans la marge de recul latérale Est.



**Ferme Organact / Commission du territoire agricole / Dossier # 409482  
R-1504-40**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de confirmer à la Commission du Territoire agricole que la Ville de Forestville ne s'oppose pas à la demande d'exclusion d'une partie du lot agricole (3 497 040, 3 498 759 et 3 499 051) de la Ferme Organact afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale, dont la superficie est d'environ 4000 m<sup>2</sup>.

**Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens**

**Village-relais**

Le conseiller informe la population que le réseau des Villages-relais cherche différentes façons de promouvoir le réseau. Un partenariat a été conclu avec le magazine « Le bel âge » qui va lancer un concours ouvert à tous intitulé « Visiter les villages-relais ». Une publicité à l'intérieur de la couverture sera dans la revue du mois de juillet-août. Un comité est à préparer une trousse d'accueil et de formation pour les commerçants et leurs employés. Le comité espère le présenter lors du congrès qui aura lieu à la fin de mai.

**Environnement et milieu de vie**

**Gestion des matières résiduelles**

La mairesse informe la population des coûts relatifs à l'enfouissement et au recyclage.

**Enfouissement** : (i.e. collecte, transport, coût sur le site, frais de gestion), les coûts sont de 262 \$ / tonne métrique. Le tonnage est estimé à 400 kilos / personne dont 50 - 50 % résidentiel et commercial.

**Recyclage** : (i.e. chargement, transport, valorisation, frais de gestion), les coûts sont de 42 \$ / tonne métrique et rapporte 90 % en redevances.

La MRC Haute-Côte-Nord a reçu 459 000 \$ en 2013 et 480 000 \$ en 2014.

Cet argent permet de couvrir les investissements et équipements exigés sans avoir à demander à nouveau aux citoyens.

**Rapport de la mairesse**

**Auberge de la voûte**

La mairesse informe la population que l'auberge sera vendue pour taxes.

**Paiement des comptes**

**R-1504-41**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier le paiement des comptes au 30 juin 2014.



Description	Montant
Déboursés	216 011.94 \$
Comptes payés	330 361.49 \$
Comptes à payer	294 521.51 \$
Total	<u>840 894.94 \$</u>

### Certificat de disponibilité

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleur de sa connaissance, des fonds sont disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

### Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 31 mars 2015 préparé par M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier.

### Autorisation de déplacements

#### R-1504-42

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :

<b>15 avril</b> St-Félicien	<b>Mme Lynda Tremblay, travaux publics</b> Journée d'information régionales, atelier sur l'embellissement horticole et l'aménagement des espaces verts municipaux.
<b>6 au 7 mai</b> Dorval	<b>M. Daniel Brochu, directeur général</b> Formation sur la gestion des aéroports.

### Aide financière

#### R-1504-43

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Description	Montant
CEGEP de Forestville	Gala annuel	2 bourses d'études de 100 \$ chacune	200.00 \$
La Trotte	38 édition de la Trotte	Prêt d'équipements (barrières, cônes etc.)	n/a

### Route Verte / États des dépenses subvention

#### R-1504-44

**Attendu que** la Ville de Forestville a signé un protocole d'entente concernant une subvention de 8 900 \$ dans le cadre du programme Véloce II du ministère des Transports afin d'identifier les tronçons de la piste cyclable;

**Attendu que** pour recevoir la subvention nous devons fournir le rapport des travaux effectués par résolution;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le rapport suivant et le transmettre au ministère des Transports :



Description	Coût
Réparation bord de la chaussée sur 347 m <sup>2</sup>	12 824.00 \$
Peintures pour l'identification des tronçons	4 006.94 \$
Entretien de la piste cyclable (balayage, contrôle de la végétation etc.)	12 48.60 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>18 079.54 \$</b>

**Agent de développement touristique et communautaire / Engagement  
R-1504-45**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'engagement de M. Marc Pigeon à titre d'agent de développement touristique et communautaire selon les conditions suivantes :

- Date d'engagement : Le 13 avril 2015;
- Probation : 6 mois (du 13 avril 2015 au 13 octobre 2015);
- Salaire annuel : 47 000 \$.

Il est également résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer le contrat de travail à intervenir, dont les modalités suivantes y seront inscrites : salaire, congés fériés, maladie, vacances etc.

**Technicienne en administration / Engagement  
R-1504-46**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'engagement de Mme Marie-Claude Emond à titre de technicienne en administration, afin de remplacer le congé à traitement différé de Mme Linda Ouellet et ce, selon les conditions suivantes :

- Date d'engagement : Le 7 avril 2015;
- Poste temporaire pour une période de 7 à 8 mois;
- Selon les conditions de la convention collective en vigueur.

**Ordonnance de vente à l'enchère publique  
R-1504-47**

**Attendu que** les taxes municipales dues sur l'immeuble portant le matricule F 0900 78 6514 sont impayées depuis plusieurs années;

**Attendu que** cet immeuble doit faire l'objet de la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes suivant les articles 511 et suivant de la *Loi sur les cités et villes*;

**Attendu que** le conseil doit fixer la date et l'endroit prévus pour cette vente à l'enchère.

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'ordonner au greffier, conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, de procéder à la vente de l'immeuble portant le matricule F 0900 78 6514 pour défaut de paiement des taxes municipales, à l'enchère publique, le 6 juillet 2015 à 10 h 00, et ce, au bureau municipal situé au 1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville (Québec).





**Correction taxes de services / Golf & Loisirs Forestville  
R-1504-48**

**Attendu qu'une** erreur administrative, sur le calcul de la taxe de service d'eau et d'égout, est survenue lors de l'émission des comptes de taxes de Golf et Loisirs Forestville de 2008 à 2015;

**Attendu que** l'article 211 de la Loi sur la fiscalité municipale stipule :

La valeur imposable d'un terrain utilisé comme parcours de golf d'une superficie de 20 hectares ou plus et ouvert au public ne peut excéder un montant par hectare calculé conformément au deuxième alinéa. La valeur des ouvrages d'aménagement du terrain visé n'est pas imposable.

**Attendu que** l'article 211 a été appliquée seulement à la taxe foncière et qu'elle aurait également due être appliquée à la taxe de service d'aqueduc et d'égout :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montant imposé	472 670 \$	472 670 \$	472 670 \$	472 670 \$	472 670 \$	472 670 \$	837 200 \$
Montant imposable	225 000 \$	225 000 \$	225 000 \$	194 800 \$	194 800 \$	194 800 \$	204 300 \$
Écart	247 670 \$	247 670 \$	247 670 \$	277 870 \$	277 870 \$	277 870 \$	632 900 \$
Correction taxes de services (0.50 \$ du 100 \$ évaluation)	1 238.35 \$	1 238.35 \$	1 238.35 \$	1 389.35 \$	1 389.35 \$	1 389.35 \$	3 164.50 \$
Correction intérêts	1 810.30 \$	1 483.32 \$	1 107.06 \$	879.10 \$	566.21 \$	296.48 \$	145.65 \$
<b>Total à créditer</b>	<b>3 048.65 \$</b>	<b>2 721.67 \$</b>	<b>2 345.41 \$</b>	<b>2 268.45 \$</b>	<b>1 955.56 \$</b>	<b>1 685.83 \$</b>	<b>3 310.15 \$</b>

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'effectuer cette modification afin d'appliquer l'article 211 de la Loi sur la fiscalité municipale à la taxe d'aqueduc et d'égout et d'autoriser le remboursement au compte de Golf & Loisirs Forestville pour un montant de 17 335.72 \$ et d'autoriser la correction aux livres comptables.

**Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 20 h 35 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Greffier